

## **CTPM du 15 février 2007**

### **Déclaration préalable FSU**

Intervention en trois points.

Au nom du SYGMA-FSU, du SYAC-CGT, de l'Union FO du ministère de l'agriculture, nous intervenons une nouvelle fois suite à la rupture de l'emploi de contractuels à durée déterminée, rupture injustifiée où la direction ne peut invoquer ni une baisse des crédits, ni une baisse des missions à accomplir, et où, qui plus est, la méthode employée est inadmissible.

Il s'agit de ce qui se passe en ce moment à la DDSV d'Ille et Vilaine. Nous vous remettons la pétition déjà massivement signée par les personnels de la DDSV d'Ille et Vilaine, et qui reste en cours de signature. Lecture du texte de la pétition

« Les agents de la DDSV 35 s'étonnent de la non-reconduction des contrats de deux agents vacataires administratifs au service des installations classées ainsi que pour des agents vacataires en abattoir et pour les vacataires IPG sachant que :

Les crédits de vacation « environnement » pour 2007 sont les mêmes qu'en 2006, soit 105.000€

La France est dans le collimateur de l'Europe pour mauvais résultats quant à la qualité de l'eau

La charge de travail n'a diminué ni au service des installations classées ni dans les abattoirs et les contrôles IPG restent de la compétence de la DDSV.

De plus les agents sont outrés de la manière expéditive dont ont été remerciés les agents et le peu d'égard à leur rencontre (un agent était à la DDSV depuis 5 ans !). Ces méthodes, dont des collègues vacataires ont aussi été victimes en abattoirs, se répètent dangereusement.

En conséquence, nous demandons la réintégration de ces agents. »

La signature de cette pétition n'est pas le seul signe du mécontentement des personnels de la DDSV d'Ille et Vilaine. Vous n'avez pas été sans remarquer le taux extrêmement élevé de grévistes le 8 février dans cette DDSV : 55% d'après les chiffres de l'administration. En abattoirs le pourcentage de grévistes peut être estimé entre 80 et 90%, avec de nombreux abattoirs fermés ou tournant au ralenti. Les personnels non-titulaires étaient également en grève et ont manifesté avec leurs collègues titulaires. De plus, de nombreux chefs de circonscriptions et de service ont participé à cette grève !

Autant de signes qui révèlent le malaise profond dans cette DDSV face aux menaces qui pèsent sur les missions et sur les personnels, en particulier l'inspection sanitaire en abattoirs, l'IPG et les installations classées, mais aussi face à une gestion catastrophique de la part du directeur de la DDSV 35 et de son adjoint, qui accroît les difficultés dans les services vétérinaires.

Nous demandons une entrevue très rapide avec M. le Secrétaire Général et M. le DGAI au sujet de la situation à la DDSV d'Ille et Vilaine pour mettre fin à ces ruptures injustifiées d'emploi, pour obtenir la réintégration des personnels concernés, et pour aborder ensemble le problème de cette situation aggravée par les méthodes de la direction de la DDSV 35.

Le deuxième point de cette intervention FSU fait suite aux rencontres bilatérales de ces derniers jours entre M. le Secrétaire Général et les organisations syndicales représentatives. Si nous acceptons le principe de rencontres régulières de ce type, nous estimons cependant qu'un bilan collectif doit en être fait. C'est pourquoi nous vous demandons de faire le point devant le CTPM de ces discussions, en particulier de nous faire le point des divers engagements que vous avez pu prendre devant chacune des organisations syndicales, et de l'état de la mise en œuvre de ces engagements.

Enfin, nous voulons revenir sur les propos du Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, tenus à l'annonce des résultats des élections chambre d'agriculture.

Dominique Bussereau s'est ainsi réjoui publiquement de la perte d'influence de la Confédération Paysanne et de l'avancée de la Coordination Rurale, qui se situe (ce sont ses propres termes) à la droite de la droite. Propos cités par AFP, Le Monde, paru sur le site institutionnel du MAP (enlevés depuis), et repris par le Ministre à France Inter le matin suivant.

Ces propos nous ont consternés.

Ils nous paraissent indignes d'un ministre de la République en exercice, garant de la régularité des élections engagées, de l'égalité de traitement des organisations qui se présentent et qui donc se devrait d'observer une certaine neutralité.

Après de multiples agressions du service public de l'Etat et de ses fonctionnaires de la part de la Coordination Rurale et de certains de ses responsables, contre lesquels nous sommes régulièrement intervenus en préalable à de nombreux CTPM, en particulier la remise d'ours d'or dans le Lot et Garonne et les panneaux « contrôles = inquisition » dans le Gers, le Lot et Garonne, à moins de 3 semaines du procès de Périgueux, nous condamnons de la manière la plus ferme les propos du Ministre.

Nous demandons solennellement que le Ministre fasse une mise au point publique.

Nous soumettons une motion en ce sens au vote du CTPM, nous irons la remettre au Ministre après son vote et nous vous demandons une suspension de séance, étant entendu que nous attendons des réponses aux points évoqués après cette suspension.

Motion soumise au vote du CTPM

Les représentants de l'ensemble des organisations syndicales représentatives du MAP condamnent énergiquement les propos tenus par le Ministre Dominique Bussereau à l'annonce des résultats de l'élection chambre d'agriculture : il s'est ainsi réjoui de la perte d'influence de la Confédération Paysanne et de l'avancée de la Coordination Rurale, qui se situe (ce sont ses propres termes) à la droite de la droite.

Les représentants de l'ensemble des organisations syndicales représentatives du MAP estiment que ces propos sont indignes d'un ministre de la République en exercice, garant de la régularité des élections engagées, de l'égalité de traitement des organisations qui se présentent et qui donc se devrait d'observer une certaine neutralité.

Nous exigeons une mise au point publique du Ministre.